

LA SÉCURITÉ DE VOTRE PME.

UNE SOLUTION JURIDIQUE SUR MESURE
POUR LES ENTREPRISES.



BUREAU
METIERS



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

La vie d'une entreprise comporte des risques.

Accusé d'avoir provoqué un incendie.

Lors des travaux de soudage réalisés par mon entreprise, un incendie s'est déclaré. Les pompiers ont certes réussi à éteindre rapidement les flammes, mais je reçois tout de même une ordonnance pénale pour avoir provoqué par négligence un incendie.



Pas payé pour un travail conforme.

Mon entreprise réalise dans les délais et conformément aux règles de l'art les travaux commandés par mon client. Ce dernier me reproche toutefois un travail défectueux.



Bloqué par l'opposition des voisins.

Mon entreprise souhaite moderniser et agrandir son atelier, dont elle est propriétaire. La demande d'autorisation de construire, dûment établie, est mise à l'enquête publique. Mes voisins y font opposition.





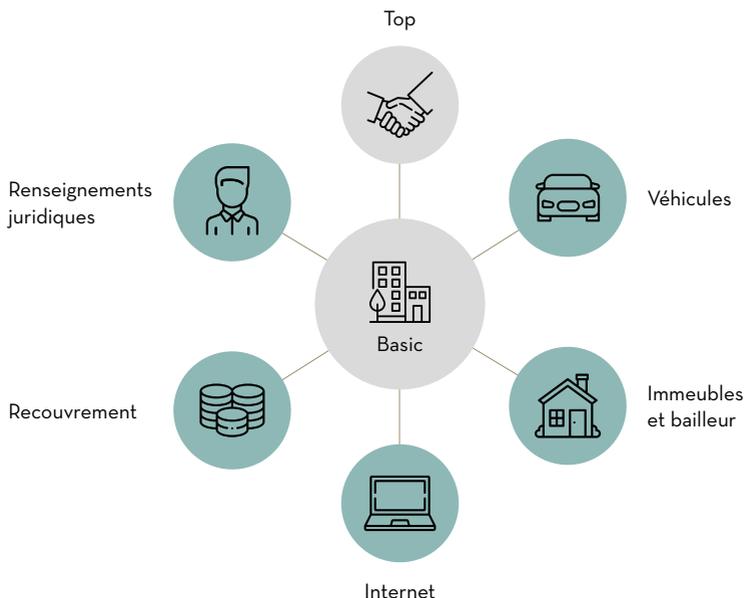


Une nouvelle solution juridique.

La complexité des relations d'affaires et la gestion des risques liés à la conduite d'une entreprise ne cessent d'augmenter. Pour les entrepreneurs, le besoin d'un soutien permanent et fiable en matière juridique est aujourd'hui une nécessité.

Devant cette nouvelle réalité, le Bureau des Métiers a développé pour les patrons de PME une solution juridique intégrale.

Une protection globale.



Une protection optimale.

 Basic.	Assurance concurrente	Bureau des Métiers
Droit à des dommages-intérêts	✓	✓
Droit pénal	✓	✓
Aide aux victimes d'infractions	✓	✓
Droit du travail	✓	✓
Droit du bail	✓	✓
Droit des assurances	✓	✓
 Top.		
Droit des contrats élargi	✓	✓
Droit de la propriété et droits réels portant sur des choses mobilières	✓	✓
Droit des marques et des designs	✓	✓
Droit d'auteur	✓	✓
Droit des brevets	✓	✓
Loi fédérale sur l'information des consommatrices et des consommateurs	✓	✓
Concurrence déloyale	✓	✓
Droit fiscal	✓	✓
Autorisation d'exploitation	✓	✓
Protection des données	✓	✓
Droit de l'assurance-maladie pour les prestataires médicaux	✓	✓
 Véhicules.		
Droit à des dommages-intérêts		✓
Droit pénal		✓
Droit des contrats liés au véhicule		✓
Aide aux victimes d'infractions		✓
Droit des assurances		✓
Droit de la propriété et droits réels		✓
Retrait de permis		✓
Imposition des véhicules		✓

 Immeubles et bailleur.	Assurance concurrente	Bureau des Métiers
Contrat d'entreprise		✓
Mandat		✓
Contrat de courtage		✓
Droit du bail en tant que bailleur		✓
Servitudes		✓
Droit de la propriété par étage		✓
Droit de voisinage		✓
Droit public des constructions		✓
Droit de l'expropriation		✓
 Internet.		
Droit de la personnalité		✓
Utilisation abusive de cartes de crédit		✓
Usurpation d'identité		✓
Domaine Internet		✓
 Recouvrement.		
Protection juridique de recouvrement		✓
Hypothèques légales		✓
15 examens de solvabilité		✓
 Renseignements juridiques.		
Renseignements juridiques personnels		✓
 Prestation exclusive du Bureau des Métiers.		
Soutien spécifique dans les conflits liés aux marchés publics		✓

Des primes très avantageuses.

Exemples*	Assurance concurrente**	Notre solution	Notre solution avec prix membre***
Prime annuelle masse salariale 160'000	CHF 2177.-	CHF 565.-	CHF 458.-
Prime annuelle masse salariale 500'000	CHF 2477.-	CHF 1075.-	CHF 900.-
Prime annuelle masse salariale 1 mio	CHF 3218.-	CHF 1825.-	CHF 1550.-
Prime annuelle masse salariale 2 mio	CHF 3897.-	CHF 3325.-	CHF 2850.-

* Pour les entreprises affiliées au Bureau des Métiers, la masse salariale est celle annoncée par le biais des décomptes salaires. Sinon, le salaire AVS est déterminant.

** Estimation basée sur une couverture similaire sans les prestations exclusives du Bureau des Métiers.

*** Prix pour les entreprises membres d'une association professionnelle du Bureau des Métiers.

La prime minimale est de CHF 468.- pour les entreprises non-membres, et de CHF 360.- pour les entreprises membres.

Vos avantages.

Ce n'est que lorsqu'une question juridique ou un accident survient que l'on se pose la question de savoir si l'on est bien assuré.

Avec le Bureau des Métiers vous bénéficiez des avantages suivants :

- ✓ Une solution juridique sur mesure pour les PME;
- ✓ Une protection globale couvrant l'ensemble des domaines du droit;
- ✓ Un accompagnement lors de procédures devant la justice;
- ✓ Un rapport prix/prestations très avantageux;
- ✓ Des prestations exclusives grâce au Bureau des Métiers;
- ✓ Un conseil juridique en français ou en allemand.

La vie d'une entreprise comporte des risques. Il est possible de s'en protéger grâce à la solution juridique du Bureau des Métiers.





Profitez d'un
conseil personnalisé.



Alice Vanay

Titulaire du brevet d'avocat

027 327 51 11

alice.vanay@bureauesmetiers.ch

Bureau des Métiers

Rue de la Dixence 20 | 1950 Sion

Site internet

bureauesmetiers.ch/protectionjuridique

Tarifs

bureauesmetiers.ch/protectionjuridique-tarifs

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
Case postale
1951 Sion

027 327 51 11
bureaudesmetiers.ch
info@bureaudesmetiers.ch